



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de L'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

وزارة التعليم العالي
والبحث العلمي

Le Ministre

الوزير

N° 34 /SPM/2020

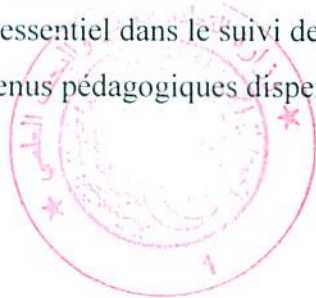
Alger, le 14 MAI 2020

**A Messieurs les Présidents des Conférences Régionales des Universités
en communication avec Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements**

Objet : Poursuite des activités pédagogiques et clôture de l'année universitaire 2019-2020.

La situation sanitaire exceptionnelle que traverse notre pays nous a imposé la suspension momentanée des activités pédagogiques en présentiel dans les établissements d'enseignement et de formation supérieurs. Dès lors, la poursuite des enseignements a été assurée à distance, via des plateformes pédagogiques dédiées et autres outils numériques de communication.

La mobilisation des enseignants autour de la démarche d'enseignements en ligne ainsi que l'adhésion progressive des étudiants à ce mode d'enseignement ont contribué au maintien des activités pédagogiques des établissements d'enseignement et de formation supérieurs. Cet effort doit être soutenu à l'effet de permettre une clôture de l'année universitaire dans des conditions acceptables, tenant compte à la fois des normes pédagogiques et de la situation sanitaire exceptionnelle que nous vivons. Bien entendu, le rôle des équipes pédagogiques et des conseils scientifiques est essentiel dans le suivi des états d'avancement des enseignements et dans la validation des contenus pédagogiques dispensés.





Au regard du report de la rentrée universitaire 2020/2021 à la fin du mois d'octobre pour les étudiants des deuxièmes années et plus et à la mi-novembre 2020 pour les nouveaux bacheliers, décidé lors de la réunion du conseil des ministres tenue le 10 mai 2020, les chefs d'établissements, en coordination avec les équipes pédagogiques et les conseils scientifiques, veilleront à la poursuite des activités pédagogiques en ligne, déjà engagées, et à renforcer davantage ce mode d'enseignement en attendant le basculement vers l'enseignement en présentiel, dès que la situation sanitaire le permettra.

Dans tous les cas de figure, y compris l'option d'une reprise en présentiel à la troisième semaine du mois d'août 2020, l'année universitaire 2019/2020 devrait être clôturée au plus tard à la fin du mois d'octobre 2020 et ce, après avoir achevé le programme pédagogique et assuré les épreuves d'évaluation habituelles et la tenue des jurys de délibération de fin d'année.

Par ailleurs, il est rappelé que les soutenances des mémoires de fin d'études doivent se réaliser durant les mois de juin et de septembre 2020 au plus tard. Concernant les soutenances de thèses de Doctorat et d'Habilitations Universitaires, il est possible de les organiser en continu en tant que de besoin. Dans tous les cas, les mesures de prévention et de distanciation sociale doivent être respectées.

Il est enfin demandé d'inciter les étudiants à soutenir leurs mémoires en langue anglaise et à faire un résumé de leur recherche de quelques pages en langue anglaise

J'attache une importance particulière à l'application de la présente note.

